

FLAMBEAU

des démocrates

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS, D'INVESTIGATIONS, D'ANALYSES ET DE PUBLICITE

N°0443 du Jeudi 24 Mars 2016 PRIX : 250 F CFA

Editorial

La "talon-nade" de la rupture

P.3

Société/ Transport urbain et périurbain à Lomé



Taxis et bus SOTRAL le désamour !

P.5

Sport/Football

Double confrontation Togo - Tunisie

Premier test grandeur nature pour le Colonel Akpovy



Le Gol Akpovy avec les Eperviers à l'hôtel

Niger/Présidentielle

Silence ! 92,4% de suffrage en 2016

Mahamadou Issoufou, le « Mussolini » du temps moderne !

P.6



Dernière minute

Baisse du prix du carburant à la pompe à partir de ce 24 mars



Les représentants de la chefferie traditionnelle à une cérémonie

Mise en branle des mécanismes pour la restauration
de la chefferie traditionnelle au Togo

Le ministre Payadowa peut-il sauver le pouvoir des "Togbui" ?

P.3



RECOUVREMENT

Avez-vous déjà payé votre facture téléphonique ?



Les bons comptes font les bons amis.

- TOGO TELECOM procédera désormais à la **mise en réception automatique** de services des lignes ayant une facture impayée échue **après la date d'échéance** ;
- **Une suspension des services** s'effectuera par le même processus automatisé, à la date d'échéance de la deuxième facture impayée si la première n'est pas entièrement réglée ;
- Le cas échéant, TOGO TELECOM sera dans l'obligation d'ordonner **l'arrêt automatique** de la facturation sur les lignes après la date d'échéance de la **3^e facture** impayée ; la résiliation automatique du numéro de téléphone avec reprise des ressources pour les attribuer aux clients qui en ont besoin et **l'engagement des procédures idoines pour recouvrer les sommes dues.**



Pour plus de renseignement, composez le **119** ou **22 22 01 19**
si vous appelez d'un autre réseau.

www.togotelecom.tg

EDITORIAL

La "talon-nade" de la rupture

La valse des élections que connaît l'Afrique en cette année 2016 livre ses verdicts avec les réalités propres à chaque pays. Si les échos d'ici et d'ailleurs renseignent sur le caractère de ces joutes électorales, il ne faut pas non plus perdre de vue que ces échos font la part belle aux démocraties qui se renforcent et celles qui s'effritent.

Entre referendum critiqué par ici, désir de conservation du pouvoir par là, le Bénin a fait le choix de se démarquer des Présidents à relents conservateurs. Après avoir donc talonné depuis le 13 mars, le candidat de la France au Bénin, Patrice Talon se voit, après le second tour du 20 mars, confier les clés du Palais de la Marina. Ainsi en a décidé le peuple béninois.

Ce peuple dévoile ainsi une autre facette de son patriotisme en faisant le choix de la rupture, un cinglant désaveu infligé à la métropole. Le Bénin a dit non aux politiques, mais oui aux Hommes d'affaires. Yayi Boni, en créant son propre monstre par un acharnement sans commune mesure sur la personne de Patrice Talon, en ne trouvant pas après deux mandats son dauphin dans sa famille politique, doit pouvoir tirer, comme les autres dirigeants africains, les leçons de ses erreurs politiques. La coalition de la rupture n'en demandait pas mieux pour réussir le geste parfait, la talonnade qui met dans le vent, les deux hommes forts du FCBE-RB-PRD. Yayi Boni n'a pas su démocratiquement préparer sa succession, le peuple béninois a pris la responsabilité de lui trouver un successeur, son ancien collaborateur. Voilà aussi l'une des particularités de la démocratie africaine, les grands opposants ne passent pas toujours.

Seulement, la nouvelle donne qu'impose le peuple béninois en portant au sommet, le roi du coton, peut constituer une prise de risque. L'émergence des Hommes d'affaires, comme il est connu de tous, rime au quotidien avec corruption, escroquerie, magouilles financières, c'est vraiment osé d'en choisir un, pour en faire un homme d'Etat. L'autre revers de la médaille, c'est le choix prononcé à une mandature unique. Si le pouvoir n'aiguise donc pas son appétit, outre le vaste programme qu'il étale sur cinq années, il devra penser mûrement le retour de l'ascenseur en 2021. Il est donc clair que la sérénité de son mandat sera mise à rude épreuve par des calculs politiques entre Sébastien Ajavon, Abdoulaye Bio-Tchané ou encore Iréné Koukpaki, la rupture n'est pas aussi loin.

Si Talon gagne le pari, les services du régime expérimental que le peuple béninois s'est attachés peuvent servir d'exemple.

Isaac Tonyi

Mise en branle des mécanismes pour la restauration de la chefferie traditionnelle au Togo

Le ministre Payadowa peut-il sauver le pouvoir des "Togbui" ?

L'un des maux qui gangrènent le développement des communautés à la base, c'est la désacralisation de la chefferie traditionnelle politisée à dessein. Avilies, vilipendées, en disgrâce, les têtes couronnées n'ont plus leur pouvoir en main. Devenus des béni-oui oui, à la solde des politiciens et

Les grands axes de la restauration de la chefferie traditionnelle Ce décret pris en conseil des ministres le 11 mars dernier prononce la mise en application de la loi N. 2007-002 du 08 janvier 2007 qui portait création d'un conseil national de la chefferie traditionnelle et des



Payadowa Boukpessi ministre de la décentralisation et des collectivités locales

Il sera donc très difficile aux "Togbui" de retrouver leur notoriété, tant que les populations ne se reconnaîtront pas dans leur choix... Ils ont perdu leur couronne, sauf que les démarches n'ont pas changé.

grands Hommes d'affaires qui se chargent de leur rédiger le pacte social, les "Togbui" se retrouvent à terre avec leur pouvoir. Ils sont au cœur des traditionnels litiges que connaissent les communautés à la base. Litiges fonciers, transhumance ou encore expropriation des terres, pour ne citer que ceux là. Et pourtant, les têtes couronnées servent d'exemple ailleurs où elles incarnent le pouvoir absolu. Au Ghana avec le roi des Ashanti, au Burkina-Faso avec le Moro-Naba ou encore en Afrique du Sud, ils sont les grands facilitateurs entre les politiques, ceux à qui revient le dernier mot.

Comment donc arriver à restaurer le pouvoir de ces "Togbui" au Togo ? C'est ce à quoi s'attèle depuis sa prise de fonction, le ministre Payadowa Boukpessi. Après les consultations de son département pour la mise en place des conseils de la chefferie traditionnelle, l'Etat entérine le décret portant création de ces conseils.

conseils des chefs traditionnels par région et par préfecture. Le nouveau décret vient donc déterminer l'attribution, l'organisation et le fonctionnement des conseils de la chefferie traditionnelle. Ces conseils auront pour mission de se prononcer sur toutes les questions relatives à la chefferie traditionnelle, d'aider à la résolution de tous les problèmes y afférents et de contribuer à l'intégration des chefs désignés, conformément aux dispositions de la loi. Les membres du conseil national de la chefferie traditionnelle et ceux des conseils préfectoraux et régionaux sont nommés par décret du ministre en charge de l'Administration Territoriale. Le gouvernement met à leur disposition, au niveau de chaque préfecture, un secrétaire qui sera installé dans les bureaux de la préfecture. La question des crédits liés à l'exercice de la mission de ces conseils est prise en compte par l'Etat.

Les nouvelles dispositions peuvent-elles sauver le pouvoir vacillant des "Togbui" ?

La restauration de la chefferie traditionnelle est son cheval de bataille et depuis sa prise de fonction, le ministre Payadowa Boukpessi a pris son bâton de pèlerin pour corriger ces anomalies qui datent de l'époque coloniale. Aujourd'hui, le grand motif de satisfaction est que la chefferie traditionnelle n'est plus à l'étape d'un OJNI (Objet juridique non identifié). Mais seulement la nouvelle disposition n'accorde en rien de crédit à ces "Togbui" qui ont perdu leur légitimité, certains par la cupidité à outrance, d'autres par leur zèle politique et d'autres encore, pour leurs arrêtés de reconnaissance acquis de haute lutte financière. Les affrontements dans certaines localités, la division des communautés sont les conséquences de ce dernier aspect de l'illégitimité des têtes couronnées. Pas plus tard que mardi, les populations d'Akoumapé ont été nombreuses à manifester contre cet aspect inique qui leur impose un chef. C'est d'ailleurs le cas dans presque toutes les préfectures du pays. Il sera donc très difficile aux "Togbui" de retrouver leur notoriété, tant que les populations ne se reconnaîtront pas dans leur choix. Le choix d'un chef, ou d'un roi est purement une affaire coutumière et il vaut mieux pour l'Etat d'accompagner les communautés pour sortir la chefferie traditionnelle de l'ornière parce qu'au Togo, tous les "Togbui" ont perdu leur couronne, sauf que les démarches n'ont pas changé.

Isaac Tonyi

Affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat et lutte contre la torture au Togo

Des défections dans le rang de l'Asvitto

Créée suite à l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat en 2009 qui a vu certains corps habillés détenus à l'Anr, reconnus victimes d'actes de torture, l'Association des Victimes de la Torture au Togo (Asvitto) enregistre des défections dans son rang. Les déserteurs se sont prononcés le mardi dernier à travers une conférence de presse tenue à Lomé.

Tous des corps habillés, victimes des actes de tortures dans l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat, ils ne se reconnaissent plus dans l'Asvitto. Les griefs portés contre le bureau de l'Association dont se charge Atcholi Kao qui porte la voix, depuis l'exil forcé de son président Olivier Amah, sont les suivants : absence de rapport de compte rendu visant à trouver des solutions

à l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat, gestion opaque des fonds alloués à l'association, absence de suites données à nos propositions en vue d'aboutir à une solution favorable, volonté manifeste de ne point engager de discussions avec le pouvoir judiciaire et exécutif. Les déserteurs se constituent donc en une cellule avec d'autres personnes citées dans l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat et qui ne font pas partie de l'association. Selon le porte-parole de cette cellule, Kamouki Merveidom, le nouveau regroupement a pour objectif de mener des réflexions en vue de trouver un cadre de discussion avec le pouvoir judiciaire et exécutif pour des solutions favorables. Ladite cellule sera dissoute après sa mission. Les démissionnaires, au nombre de 7 ont, à travers la rencontre avec la presse,

exhorté les autorités à faire amende honorable à leur demande de conciliation.

Pour rappel, une vingtaine de personnes avaient été arrêtées dans l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Nombre de ces dernières, reconnues non coupables ou ayant purgé en partie la peine avant le procès, ont été relâchées pendant que le cerveau de l'affaire, Kpatcha Gnassingbé, continue de porter sa croix à la prison civile de Lomé. La Cour de justice de la Cedeao, statuant sur cette affaire, a reconnu l'Etat togolais coupable d'actes de tortures et l'avait sommé de réparer les dommages des victimes, une réparation qui traîne toujours.

Isaac Tonyi

Pour rompre avec la médiocrité dans l'administration publique

La STT prône le « Service public de qualité »

Le « Service public de qualité », c'est le nouveau concept qu'initie la Synergie des Travailleurs du Togo (STT). Concept innovant au travers duquel, la plus jeune des centrales syndicales au Togo entend sensibiliser les travailleurs de la fonction publique quant à l'impérieuse nécessité qui leur incombe, celle de rompre avec la médiocrité dans leurs prestations au profit de la loyauté professionnelle. L'information a été portée à la connaissance du public, le jeudi 17 mars dernier, à travers un point de presse.



Nadou Lawson, Coordonateur national de la STT

Après avoir trouvé satisfaction sur quelques-uns de leurs points de revendications, notamment au sujet de la rémunération et conditions de travail des agents de l'Etat, il était question pour la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) de sauvegarder cet acquis, bien que moindre mais arraché de hautes luttes. Nouvelle approche que s'est faite sienne, la Synergie depuis sa mutation en une centrale syndicale depuis le 6 février 2015.

Ainsi donc, après analyse des prestations dans l'Administration Publique, explique la Coordinatrice nationale de STT, force a été de constater que les rendements attendus de nombre

d'Agents de l'Etat laissent à désirer. C'est donc pour remédier à ces manquements qui, malheureusement, se généralisent dans presque tous les services publics qu'a été initiée, explique Nadou Lawson, la campagne «Service Public de Qualité ». Ce concept, a-t-elle ajouté, est « un service d'intérêt général mis en place par le gouvernement pour la satisfaction maximum des besoins de la population dans le respect strict de tous les textes et règlements, à un coût moindre pour le budget de l'Etat et offrant un travail décent aux agents ». En clair, le SPQ se veut donc une exécution concertée du service public dont les conditions d'atteintes ré-

soudront tous les problèmes auxquels sont confrontés les agents publics dans leur travail, la population dans ses activités et le gouvernement dans la gestion de la chose publique.

Cette campagne qui a déjà débuté depuis le mardi 22 mars dernier pour s'achever le 15 avril prochain, sera menée par 33 animateurs de groupes formés à cet effet. Ceux-ci, à la première étape de cette campagne, porteront le message auprès des agents publics au travers des descentes dans les services publics dans la grande agglomération de Lomé. La première étape de cette campagne sera ponctuée, au dernier jour, par une caravane dans la ville de Lomé, suivie d'une assemblée générale de compte rendu à la base. « Pendant la même période, nous aurons à apporter notre modeste contribution à l'éducation de la population vis-à-vis de leurs comportements face aux agents publics », a renchéri la Coordinatrice nationale de la STT, Nadou Lawson.

Après le Syndicat des Praticiens Hospitaliers du Togo (Synphot) avec la « Campagne pour le sourire », voici la STT avec une autre, le «Service public de qualité ». C'est à croire donc que la prise de conscience quant à la nécessité de la loyauté professionnelle dans les services publics est désormais en branle et ce, à différents niveaux. Vivement que ces différentes initiatives concourent à terme, à bouter hors de l'administration publique, la médiocrité, l'un des maux auxquels elle se trouve confrontée depuis bien longtemps.

Magloire TEKO

Amélioration des conditions de vie de la femme togolaise

L'Association E-YIWA entre en scène

Honorer la femme togolaise, grand acteur de développement, pour sa bravoure et sa détermination en faveur de la survie de son ménage. C'est l'objectif qui sous-tend la mise sur pied, le samedi 19 mars 2016 dans le canton de Lama, dans la préfecture de la Kozah, de l'Association E-YIWA qui signifie littéralement « Calebasse » en Kabyè. Cette association, au cours de cette assemblée générale constitutive, a fait d'une pierre, deux coups : la mise sur pieds de « Halawazou », une Société Coopérative Simplifiée exclusivement féminine.

C'est en présence du Préfet de la Kozah, le Col Baweebadi Bakali et le ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, Prof Paalamwé Komi Tchakpélé, natif du milieu, que ce sont tenues les cérémonies. Lesquelles se sont parachevées par la mise sur les fonts baptismaux de la société coopérative simplifiée dénommée « Halawazou » qui signifie en Kabyè, « Les femmes utiles ». Une dénomination assez évocatrice au regard des idéaux qu'entend prôner l'Association E-YIWA, idéaux consistant notamment à consacrer la femme togolaise, « utile » au foyer, « utile » dans sa société et surtout, « utile » dans le développement de son pays.

Cette coopérative, à en croire les premiers responsables de E-YIWA, permettra donc aux femmes adhérentes d'améliorer leur vie sociopolitique et surtout, de s'impliquer davantage dans la promotion des activités agricoles. D'ores et déjà, cette association, pour l'atteinte de ses objectifs, a déjà élaboré son plan d'actions pour ce faire. Il s'agit

notamment de la production intensive des produits vivriers, de la commercialisation de la tomate fraîche, de la promotion des activités génératrices de revenus, de l'élevage et surtout, la recherche des partenaires financiers.

C'est fort de la richesse de la feuille de route innovante déroulée par cette jeune association, et surtout convaincus par l'avenir prometteur de cette coopérative, que le Préfet de la Kozah et le ministre ont vivement encouragé ces femmes dans leur initiative et leur ont demandé, en outre, de maintenir la cohésion du groupe afin qu'elles puissent parvenir à leur dessein escompté.

L'Association E-YIWA, convient-il de le rappeler, se veut un cadre visant à valoriser la femme togolaise, à améliorer surtout les conditions de vie de celles vivant en milieu rural. Elle se spécialise dans le coaching du leadership féminin, dans l'épanouissement de la femme, la promotion de la santé chez la femme et surtout, dans son indépendance financière.

Magloire TEKO



ESMC
ENTREPRISE SOCIALE DE MARCHÉ COMMUN
Conseil en Organisation des Affaires Commerciales, Recherche & Développement de logiciels, Exploitation du Progiciel MCNP, Commerce sur Internet
RCCM N° : TG-LOME 2014 B 514 - N°FISCAL 1435870 - N°CNCS 42425

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'objectif 1 : « éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde » et l'objectif 8 : « promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un vrai travail décent pour tous », l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) a mis en place l'outil progiciel **MCNP** pour l'exécution de ces ODD à l'horizon 2030.

Pour ce faire un appel à candidature est lancé par l'ESMC à toute personne physique pour le recrutement des « **intégréteurs humains sans-laissés-pour-compte** » dont la mission consiste à :

- Exécuter les souscriptions aux Comptes Marchands et aux Bons de Consommation pour soi et pour tiers.
- Exécuter l'activation pour tous (ouverture de Comptes Marchands pour soi et pour tiers).

Conditions à remplir :

- Souscrire soi-même au Compte Marchand et à 10 Comptes pour tiers au montant de vingt-six mille huit cent soixante-quinze francs CFA (26.875 F CFA),
- Remplir le formulaire de l'offre d'emploi « d'intégréteurs humains sans-laissés-pour-compte »,
- Maîtriser l'outil informatique,
- Parler couramment le français et une langue de la localité d'affectation,
- Bien maîtriser la localité d'affectation.

* **NB : Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une moto avec une visite technique, d'une assurance moto à jour et d'un permis de conduire est un atout majeur.**

L'inscription est ouverte sur le site www.esmcgacsource.com/inscription autonome offreur d'emploi d'intégréteurs humains sans-laissés-pour-compte.

Pour d'amples informations et pour la souscription appeler les numéros suivants : + (228) 93 66 62 75 / 96 00 11 85.

Société/ Transport urbain et périurbain à Lomé

Bus SOTRAL et Taxis, le désamour !

Dans sa politique d'amélioration du trafic urbain et périurbain, le gouvernement a mis dans la circulation depuis mars 2012, des bus de transport commun à des prix forfaitaires. Ces bus qui desservent différentes périphéries de la capitale sont aujourd'hui sources de soulagement pour les populations. Satisfaction qui semble contraster avec les alanguissements sans cesse croissants des conducteurs de taxi qui estiment en nette régression, leurs chiffres d'affaires.

Mars 2012 marque le début de cette révolution dans le domaine de transport à Lomé avec l'octroi, dans un premier temps, de 60 autobus dont 45 à la municipalité de Lomé dont la gestion est confiée à la Société Transport de Lomé (Sotral), puis 15 aux universités du Togo. D'un coût d'un peu plus de 3 milliards de FCFA, ce parc automobile sera renforcé plus tard, en sep-

vent pas être vendus en pièces détachées. Ces bus sont offerts pour servir à la population. C'est un principe auquel je suis très attaché sinon, je préfère ne pas le faire ». C'est dire combien il est important de prendre soin de ce parc qui est aujourd'hui un précieux acquis à protéger. Mission qui revient à la fois, à la société d'exploitation SOTRAL, au ministère des Transports et



contribueront merveilleusement à la protection de l'environnement qui est, aujourd'hui, un combat planétaire dans lequel s'engagent tous les Etats du monde dont le Togo. C'est justement en cela que tout le mérite revient, aujourd'hui, aux autorités togolaises qui ont eu cette ingénieuse idée de prendre une longueur d'avance dans cette lutte écologique. Mais alors...

cause, il est clair aujourd'hui que ces bus apportent un soulagement aux populations qui se voient alléger leurs corvées, en ce qui concerne le transport. Maintenant, reste au gouvernement de revoir à la baisse, le prix des produits pétroliers afin que les taxis puissent aussi trouver leur part. Puisqu'à voir de près, le pire semble se profiler à l'horizon.

se fait plutôt de manière mécanique et généralement artisanale. Exposant donc les passagers à tous les risques. Ceci étant, il serait plus prudent que l'autorité y voie plus clair dans cette affaire. Ceci, dans l'optique de sauver ce qui peut l'être encore avant qu'il ne soit trop tard. La vie des Togolais en dépend!

A l'antipode des populations dont la satisfaction est aujourd'hui grande, puisque répondant en partie aux exigences du mandat social prôné par Faure Gnassingbé, la panique gagne, par contre, le camp des conducteurs de taxis

tembre 2015, par le renfort de 30 nouveaux bus, un don de la Mairie de Lyon. Un lot qui servira à desservir les autres villes de l'intérieur du pays. Désormais, moins de dépenses pour les populations dans leurs tracasseries quotidiennes.

Pérennité et protection de l'environnement

Une chose est d'avoir, en circulation, ces bus. Mais l'autre est donc de les entretenir soigneusement afin de les faire pérenniser dans le temps. Une exigence qui valait la peine d'être prise au sérieux pour nombre de raisons. D'abord, le défi de la pérennité qui devra se concrétiser au travers de l'usage qui se fait de ses bus. A propos, le Maire de la municipalité de Lyon, présent lors de la cérémonie de remise officielle des bus en septembre 2015, donnait le ton en ces termes : « Ces bus ne doi-

des infrastructures routières et celui de l'Administration territoriale et des Collectivités locales. Et le responsable de SOTRAL précise : « Ces bus vont nous aider en renforçant d'abord notre capacité. Aujourd'hui, nous avons dix lignes, nous allons en créer d'autres. Nous allons satisfaire les besoins de déplacement sur le plan urbain, c'est-à-dire au-delà de 20 à 25 km, renforcer l'existant et puis satisfaire les demandes spécifiques de déplacement de loisirs, les dimanches après-midis par exemple, les déplacements domicile-lieu de culte les dimanches matins, satisfaire aussi les franchises horaires très tôt le matin ou très tôt le soir ». Ensuite, l'on doit aussi se réjouir que ces bus soient tous écologiques et dotés de boîte à vitesse automatique et en plus, adaptés à l'environnement togolais. De ce fait, ils

Panique chez les taxis !

A l'antipode des populations dont la satisfaction est aujourd'hui grande, puisque répondant en partie aux exigences du mandat social prôné par Faure Gnassingbé, la panique gagne, par contre, le camp des conducteurs de taxis. Aux dires de ces derniers, la mise en circulation de ces bus de transport commun leur crée un véritable manque à gagner. « Depuis que Sotral est arrivé, nous sommes très concurrencés, pire nous perdons au fil des jours, du terrain au profit de ces bus qui sont, actuellement les plus prisés par les passagers. Ceci, d'abord en termes de confort qu'ils offrent surtout en termes de coût relativement bas par rapport aux nôtres. Puisque les tickets des bus Sotral varient en moyenne entre 150 et 250 Fcfa », s'est plaint, Djifa, un conducteur de taxi sur la ligne Adidogomé- Grand marché. « Avec Sotral, je dépense moins qu'avant dans mes déplacements urbain et périurbains. Ce qui me permet de faire économie », s'est réjouie Da Séna, commerçante usager de la ligne Adéticopé-Grand marché. En tout état de

Du gaz à bord des taxis, danger !

Voulant pallier le prix toujours en hausse des produits pétroliers, les taximen ont trouvé une alternative, celle de condamner les réservoirs d'essence en faveur des bouteilles de gaz. Ce qui, à en croire ces derniers, leur rendrait moins élevé, le coût d'approvisionnement. Mine de rien, ce phénomène prend de l'ampleur et se généralise peu à peu dans la capitale. C'est ainsi qu'il est fréquent de découvrir dans les coffres de nombre de véhicules en commun, des bouteilles de gaz dont la fuite du butane indispose les passagers. A voir de près, cela ne souffre d'aucune contestation que ceux qui s'adonnent à cette pratique veuillent s'approprier une pratique usuelle ayant cours dans certains pays de la sous région. Sauf que ces derniers s'y méprennent. Au Ghana, par exemple, où cette pratique est actuellement en vogue, l'installation se fait de manière industrielle et professionnelle, excluant de fait, tous risques d'explosion. Tout le contraire ici où la substitution des réservoirs par les bouteilles à gaz

Face aux menaces d'attaques terroristes, la vigilance s'impose !

Face aux menaces d'attaques qui hantent le quotidien des populations, il urge aujourd'hui de sécuriser au maximum, les lieux et places à grande audience à Lomé. Ainsi donc, outre les lieux publics comme les administrations, l'aéroport, le port, les hôtels et certains lieux d'hébergement et de distraction qui sont actuellement sous haute surveillance, il est également important de renforcer le dispositif de contrôle et de surveillance au niveau de ces bus Sotral. Cibler les lieux à grande fréquentation et frapper un gros coup pour faire plus de victimes étant le leitmotiv de ces « Fous d'Allah », il ne serait donc pas exclu pour eux d'avoir éventuellement en leur ligne de mire, ces bus qui desservent quotidiennement différentes localités de la capitale. Alors, au lieu d'attendre pour jouer au médecin après la mort le moment venu, il serait plutôt serviable pour le peuple de maximiser la vigilance. C'est de bonne guerre et elle s'impose!

Magloire TEKO

Bénin/ Patrice Talon, Président

Et la suite ?

Patrice Talon a royalement remporté le deuxième tour de la présidentielle du 20 mars au Bénin devant son challenger, Lionel Zinsou. 65,39% pour l'Homme d'affaires béninois et 34,61% pour le Premier ministre sortant. Tel est le verdict prononcé, lundi, par la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) à travers la proclamation des résultats provisoires. Ainsi, Patrice Talon succède à Yayi Boni et devient le nouveau locataire du Palais de la Marina. Quelle sera alors la suite ?

Difficile de répondre aujourd'hui à cette question, tant l'euphorie de la victoire est encore vive et intense dans le camp des gagnants. Sans doute, ce moment d'extase passera sous peu et le mercure redescendra et chacun fera face aux exigences de la chose républicaine : la gestion cartésienne de la république béninoise, une nation modèle en matière de démocratie sur le continent. Pas du tout évident, voire facile pour Patrice Talon et compagnie, comme l'on pourrait si bien le croire.

Loin de jouer aux alarmistes, une analyse faite de la situation fait croire que le Chef de l'Etat béninois, nouvellement élu, aura énormément du pain sur la planche et ce, pour nombre de raisons. D'abord, parvenir à « remercier » tous ses compagnons de la coalition pour la rupture. Là n'est pas le problème.

Mais alors, comment réussir ce casting au point de ne susciter des frustrations dans un camp comme dans l'autre ? Surtout qu'ils sont assez nombreux à se liguier contre le « prolongement » d'une troisième mandature de Thomas Yayi Boni, à travers Lionel Zinsou. Et à l'heure de la récompense, il ne serait pas exclu que certains en demandent plus qu'ayant apporté. Nous sommes en politique et il faut naturellement s'attendre à une telle hypothèse qui n'en manquera surtout point.

Plus loin, comment composer avec les éléments de la Force Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE) de Yayi Boni et ses alliés tels le Parti du Renouveau Démocratique (PRD) de Me Adrien Houngbedji qui vient de se rallier à la coalition, sans oublier la République du Bénin (RB) de Lehady Soglo ? Voilà bien l'autre énigme à laquelle se



Patrice Talon, nouveau président du Bénin

trouvera confronté Patrice Talon au lendemain de sa prise de fonction. Surtout que Lionel Zinsou, après avoir reconnu sa défaite au soir même du vote, dimanche, dit se mettre à la disposition du Président élu pour « la préparation des dossiers de transition » ? Transition ! Le mot n'est probablement pas choisi au hasard.

On se rappelle que dans son projet de société, le candidat Patrice Talon annonçait, lorsqu'il serait élu, l'amorce d'une « transition politique » pour relever le pays qui, disait-il, était « à terre ». Pour ce faire donc, ce dernier a promis ne faire qu'un et un seul mandat. Période au cours de laquelle, les textes seront re-

touchés pour qu'à compter de 2021, chaque président ne fasse qu'un seul mandat. Et justement, Talon avait promis consacrer son mandat à cette réforme. Laquelle réforme, une fois opérée, le mettrait déjà hors-course lors de la prochaine présidentielle, avait-il rassuré. Réalité ou démagogie politique ? En tout cas, nous voilà au pied de la montagne où on le verra à l'œuvre.

En tout cas, ce sera une équation difficile à résoudre pour Talon qui verra passer, à la vitesse de l'éclair, son « seul » quinquennat. Pourra-t-il tenir à sa promesse ? Lui seul saura y trouver une réponse adéquate. Sachant surtout que c'est cette promesse qui a fait rallier à sa

cause, la majorité des candidats en course pour cette présidentielle, 31 sur 33. C'est donc à croire que cette course au ralliement de tous ces candidats n'était pas fortuite. Surtout que l'engagement pris par Patrice Talon, en tout état de cause, aurait suscité l'envie des autres forces de la coalition à nourrir d'ambitions à partir de 2021.

C'est, en somme, à un mandat plein de suspense que l'on devra s'attendre au Bénin. Et bien malin saura présager l'issue, au regard des réalités politiques au sommet de l'Etat. L'exemple le plus récent aura été celui de Macky Sall qui, au cours de sa campagne électorale, avait promis réduire le mandat présidentiel de 7 à 5 ans au Sénégal. Que ne fut grand, le retournement de la situation ayant conduit au référendum de dimanche dernier et dont le « Oui » l'emporterait. Homme d'affaires de nature, attendons donc de voir si Patrice Talon se démarquera du mode de la démagogie politique prisée et érigée en règle en Afrique...

Magloire TEKO

Présidentielle au Niger/ Silence ! 92,4% de suffrage en 2016

Mahamadou Issoufou, le « Mussolini » du temps moderne !

Au Niger, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a proclamé les résultats provisoires du second tour de la présidentielle, tenu le dimanche 20 mars dernier. A l'absence de son challenger, Hama Hamadou toujours détenu mais évacué en France pour des raisons de santé, le Président sortant Mahamadou Issoufou a remporté, haut les mains, ce scrutin à plus de 92,4%. Seulement, ce score « mussolinien » frise le ridicule, surtout en ce 21^{ème} siècle où la démocratie se veut le langage universel parlé par tous.

Il faut s'appeler Mahamadou Issoufou pour garder en prison, pour une ténébreuse affaire lugubre, un candidat qui, depuis sa cellule, est parvenu à s'offrir le second tour d'une élection présidentielle. Il faut aussi être Mahamadou Issoufou pour maintenir, contre vents et marées, le scrutin bien que restant seul dans l'arène. Et il faut, enfin, être Mahamadou Issoufou pour s'offrir un score de 92,4% au second tour d'une présidentielle en ce 21^{ème} siècle, surtout dans une nation qui se veut démocratique. L'on croyait, au départ, à une parodie. Mais non, il est parvenu à réaliser cet exploit « honteux » et « sournois ». Le Président sortant du Niger rempile donc pour un second

mandat à la tête du pays pour 5 ans. Mais de quelle manière ?

Pour officialiser son hold-up électoral, ce dernier s'est offert, au travers de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) que l'on soupçonnait déjà pour ses basses besognes, un suffrage comparable à celui prisé par le dirigeant dictateur et fasciste italien autour des années 1922, Dusse Mussolini, dont la méthode de gouvernance est comparable au Nazisme Hiltélien. Seulement 7,5% de suffrage sont attribués à l'opposant Hama Hamadou, bien qu'ayant boycotté ce second tour. Ce scrutin, contrairement à celui déroulé au Bénin, fait à nouveau la honte du continent. Sous cette ère nouvelle où



le vent de la démocratie souffle sur tous les pays, il est alors très déplorable que Mahamadou Issoufou, intellectuel et opposant hier et qui, une fois parvenu au pouvoir, soit aujourd'hui devenu méconnaissable.

Mais alors, jouira-t-il d'un quinquennat calme et apaisé ? En tout cas, rien n'est si sûr. L'opposition nigérienne dit n'être pas prête à accepter ces résultats frauduleux. « Les Choses sont très claires. Aucun artifice juridique ne nous fera reconnaître les faux résultats concoctés d'un scrutin tortueux. Personne ne nous fera accepter

une mascarade électorale dans laquelle, l'expression de la volonté populaire, la vérité et la justice sont défigurées ». Et d'annoncer le déclenchement, sous peu, des actions d'envergure pour réclamer la légalité républicaine. « A partir du 2 avril 2016, la Copa 2016 revendiquera la légalité républicaine, au nom de la souveraineté populaire. Le mandat du Président Issoufou finissant le 1^{er} avril », a laissé entendre le porte-parole de cette Coalition pour l'Alternance politique au Niger en 2016. Mais Mahamadou Issoufou ne semble pas entendre cette mise en garde de ses oreilles :

« Je voudrais que la victoire du 20 mars ne soit pas celle d'un seul camp mais celle du pays tout entier », a-t-il affirmé, avant de se prêter au donateur de leçon : « Ne gaspillons pas nos énergies dans de vaines querelles pour construire notre maison commune. Notre pays doit renforcer son unité ».

Tout compte fait, il est plus que déplorable de voir des Chefs d'Etat africains toujours se complaire dans des rôles funestes, frôlant à la limite du cynisme. Ceci, pendant que d'autres poursuivent leur belle chevauchée en matière de renforcement de la démocratie. Hier, c'était le Burkina Faso, aujourd'hui le Bénin. Que de bonnes leçons de démocratie à conserver et à perpétuer plutôt que d'assister à ces mesquineries d'hommes d'Etat sans conscience et avides de pouvoir de la trempe de Mahamadou Issoufou du Niger ! En tout cas, le peuple nigérien, un des plus intègres d'Afrique saura quoi faire, le moment venu.

Magloire TEKO

Double confrontation Togo – Tunisie Premier test grandeur nature pour Akpovy



Les Eperviers du Togo

Elu le 13 février dernier à la tête du comité exécutif de la Ftf, le Colonel Guy Akpovy s'est donné pour mission la restructuration du football togolais à travers un nouvel élan. Quelques semaines après sa prise de fonction, le nouveau bureau se prépare à relever un grand défi, celui de permettre au Togo de disputer la prochaine Coupe d'Afrique des Nations qui se tient au Gabon.

Ainsi, après la rénovation entreprise de la pelouse de Kégué qui vaut au Togo, l'honneur de disputer ses prochains matches à Kégué, le nouveau comité exécutif a, dès leur re-

tour au pays, pris langue avec les joueurs en les mettant dans de bonnes conditions. Le cas Shéyi est toujours sur le tapis et selon les indiscrétions, le joueur de Crystal Palace pourrait retrouver la sélection dans les jours à venir. Les problèmes liés aux équipements des joueurs posés dans un courrier adressé par les joueurs au Comité de Normalisation version Antoine Folly ont pu être réglés avec un nouveau

contrat signé avec la firme Puma. Les premiers pas que pose le nouveau Comité exécutif sont de nature à rassurer mais il reste aux Eperviers de transformer ces efforts en une hargne pour conserver la première place dans leur groupe.

Les confrontations des 25 et 29 mars prochains seront très décisives pour le Togo.

Del-Jo

Tournoi festifoot de l'intégration La 8^{ème} édition démarre ce samedi



Lancé le vendredi dernier à Lomé, le tournoi Festifoot de l'Intégration qui se joue en marge de la fête de l'indépendance du Togo entre les communautés étrangères et certaines formations du pays, démarre ce samedi au stade municipal de Lomé. 12 communautés plus deux équipes togolaises, Média FC et Kanis international, victorieuse l'année dernière, prennent part à cette compétition qui se joue en éliminatoire directe.

En match d'ouverture, l'équipe des professionnels de la Communication, Média FC, vainqueur de la seconde édition du tournoi, croise les fers avec

la communauté gabonaise. Notons que pour cette 8^{ème} édition, un cachet traditionnel sera imprimé à l'évènement avec la présentation des danses folkloriques qui exhibent la tradition des différentes communautés engagées. Outre cette innovation culturelle, Festifoot est rentré dans le social avec une journée de don de sang des équipes engagées.

Les communautés alignées sur le départ sont : Média FC, Fc Ambassador, Mali, Guinée, Kanis International, Gabon, Cameroun, Gambie Tchad, Burkina Faso, Nigéria, Tchad, Maroc, Liban.

Del-Jo

FLAMBEAU des Démocrates

Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC
Siège social : Bd du 13 Janvier,
Nyékonakpoè 06 BP. 60364 Lomé
Tél. (+228) 26 70 04 96
e-mail : Loiclate@gmail.com
Maison de la Presse Casier N°72

Directeur Général
chargé de la Publication
Loïc LAWSON
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédaction
Edgar K. DJISSENOU
K. Isidore - Magloire TEKO

Stagiaire
DOGBE-A. Koffi

Correc teur
Edgar K. DJISSENOU

PAO
Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Laurent
Tirage : 3000 exemplaires

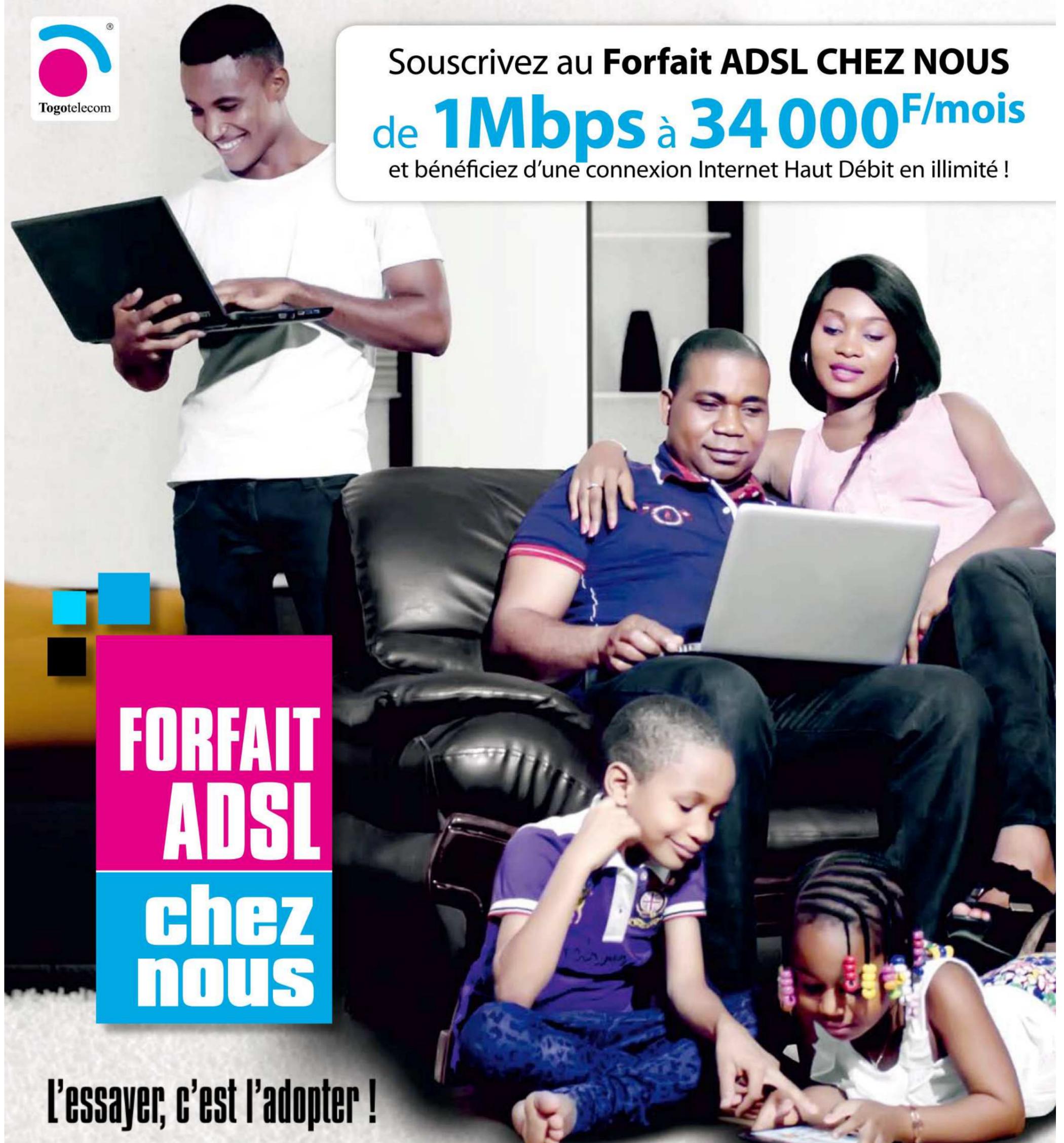
A partir du 1^{er} janvier 2016

EXIGEZ LA QUITTANCE SÉCURISÉE POUR PLUS DE TRANSPARENCE DANS LA COLLECTE MANUELLE DES RECETTES DE L'ETAT



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Souscrivez au **Forfait ADSL CHEZ NOUS**
de **1Mbps à 34 000 F/mois**
et bénéficiez d'une connexion Internet Haut Débit en illimité !



**FORFAIT
ADSL**
**chez
nous**

L'essayer, c'est l'adopter !



**FORFAIT
ADSL**
DECOUVERTE

**FORFAIT
ADSL**
DECOUVERTE
PLUS

Jusqu'au 31 mars 2016

Souscrivez à l'**Offre Promo DÉCOUVERTE**
et testez la connexion Internet Haut Débit
de TOGO TELECOM

à partir de **15 000 F/mois**

Pour un volume de téléchargement de 5 Go et plus selon vos besoins.